

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DES RENCONTRES  
ENTRE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE  
ET LE CONSEIL GÉNÉRAL  
DES ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

## DELEGATON ACADIENNE

### ETAIENT PRESENTS :

- Mr MAILLET Chuck – coordonnateur, Conseil de Développement économique de la Nouvelle-Écosse
- Mr FRENETTE Robert – coordonnateur, Conseil économique du NB
- Mr DESROCHES Donald – Directeur des affaires francophones, Gouvernement de l'IPÉ
- Mr AUBRY Richard – coordonnateur de Franco-jeunes de TNL et coordonnateur du développement économique pour TNL
- Mr KEARNEY, Arnold – conseiller principal, Ministère des Affaires Intergouvernementales du NB
- Mr INDER, Kurt – APÉCA
- Mr CHIASSON, Euclide – président de la SNA
- Mme ROY-VIENNEAU, Jocelyne – Directrice du Collège Communautaire du NB –Bathurst
- Mr RICHARD, Jean-Guy – Directeur du Collège Communautaire du NB-Dieppe
- Mr LAPOINTE Luc – Président, Rêve Canadien
- Mr DUGUAY Guy – coordonnateur, Commission acadienne de tourisme
- Mr MELANSON , Marc – directeur des loisirs, Ville de Dieppe
- Mr MARTIN Guy – président, Fédération des Associations de Familles Acadiennes
- Mme BIDAUD Marie-Claire – coordonnatrice, Les francophones de Saint-Jean
- Mr LEBLANC, Ronnie-Gilles – archiviste, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton
- Mr AUCOIN, Jim – directeur général, Fédération acadienne de la Nouvelle- Écosse
- Mme O'RAFFERTY, Aileen – Directrice des Affaires Francophones, Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador
- Mme MADDEN, Vaughne – Directrice du Congrès Mondial Acadien
- Mr CHAISSON, Ali – Directeur de la Fédération francophone de Terre-Neuve et du Labrador
- Mr DOUCET, Louis – Président de *La FrancoFête Dieppe-Moncton*
- Mme BERNARD, Maria – présidente de la Société Saint Thomas d'Aquin
- Mr RIOUX, Jean-Guy – président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du NB
- Mr DEGRÄCE, Claude – Directeur Parcs Canada
- Mr MUISE, Sylvestre – vice-recteur, services aux étudiants, université Sainte Anne
- Mr BEAULIEU, Gilles – vice-président planification et opérations, Corporation Hospitalière Beauséjour
- Mr LEFORT Angus – directeur, Radio Chéticamp
- Mr LAPLANTE, Denis, secrétaire général de la Société Nationale de l'Acadie
- Mr CAISSIE Mathieu – conseiller jeunesse, Société Nationale de l'Acadie
- Mme BOUCHER Gabrielle – SNA, Fondation Franco-Acadienne pour la jeunesse
- Mme ROY Liane – Coordonatrice de la Mission

## ***DELEGATION FRANCAISE***

- CONSEIL GENERAL DE SAINT-PIERRE
- MAIRIE DE SAINT PIERRE
- MAIRIE DE MIQUELON
- M. Jean-François TALLEC, Préfet de Saint-Pierre et Miquelon
- M. Paul JACCACHURY , 1<sup>er</sup> Vice-président du CONSEIL GÉNÉRAL
- Mme Karine CLAIREAUX, Maire de Saint-Pierre
- M. Denis DETCHEVERRY, Maire de la Commune de Miquelon Langlade
- M. Charles DODEMAN , Vice-Président du CONSEIL GÉNÉRAL
- Mme Corinne GUIBERT, Vice-Présidente du CONSEIL GENERAL
- M. André URTIZBEREA, Membre du bureau du CONSEIL GENERAL
- M ; Yvon HEBDITCH, Conseiller Général
- Mme Anne SALOMON, Conseiller Général
- M. Denis HAYES, Conseiller Général
- Mme Rachel ANDRIEUX, Adjoint au Maire de Saint-Pierre
- M. Rémi GIRARDIN, Adjoint au Maire de Saint-Pierre
- Mme Josée BEAUPERTUIS, Adjoint au Maire de Saint-Pierre
- M. Patrick LEBAILLY, Adjoint au Maire de Saint-Pierre
- M. Gino BONNEUIL, Adjoint au Maire de la Commune de Miquelon Langlade
- M. Franck CALDERINI, Directeur de la SODEPAR
- M. Félix PARK, Consul Honoraire du Canada
- M Jean LEBAILLY, CCIM (Chambre de Commerce d'Industrie et des Métiers)
- M. Rémy BRIAND, Président du Comité Economique et Social
- M. Charles THEAULT, Directeur des Nouvelles Pêcheries
- M. Philippe FOURGEAUD, Direction du Service de l'Agriculture
- M. Daniel ORSINY, ARDA (Association de Recherche et Développement de l'Aquaculture)
- M. Bruno CLAIREAUX, Avocat
- M. Bruno DETCHEVERRY, Directeur Général d'Interpêche
- M. Max GIRARDIN, Ets. Max GIRARDIN
- M. Jean-Pierre COTTI, Directeur de la Banque des Iles
- M. Philippe PATUREL, Directeur de SPM SHIPPING
- Mme Evelyne ARTANO, Responsable du Groupement des producteurs agricoles
- M. Jean GIRARD, Directeur de la SELF
- M. Daniel BRIAND, Directeur de l'IFREMER
- M. Lucien PLANCHE, Chef du Service du Travail et de l'Emploi
- M. Francis ROCHE-TOUSSAINT, Directeur de l'Agence Française de Développement
- M. Bernard BECK, Directeur des Services Fiscaux
- M. Jean-claude GIRARD, Directeur du Service de l'Equipement
- M. André LEMOINE, Chef du Service des Douanes

- M. Daniel DESFORGES, Service de l'Aviation Civile
- M. Dominic GUERIN, Vice-Président du Comité Economique et Social
- M. Thierry BRIAND, Directeur d'Air Saint-Pierre
- M. Jean- Hugues DETCHEVERRY, Directeur du Service Loisirs Accueil
- Mme Maëlle RENOUE, Gérante Hôtel Ile de France
- Mme Françoise DUPONT, Gérante Pension DUPONT
- Mme Sylvie POULET, Présidente Association "Haut en couleurs"
- M. Jean-Luc BALLARIN, Chef des Services de l'Education Nationale
- M. Daniel MARIN, Proviseur au Lycée d'Etat
- M. Henri LAFITTE, Responsable du Centre d'Information et d'Orientation au Lycée
- M. Jerry ARROSSAMENA,
- M. Jean HUGONNARD, Directeur de l'Association pour la Formation Continue
- M. Xavier BOWRING, Directeur-adjoint SPM Telecom
- Mme. Annick GIRARDIN, Conseillère Jeunesse, Education populaire
- Mme Rosiane DELIZARAGA, Directrice du Musée "L'ARCHE"
- M. J.P DETCHEVERRY, responsable de l'Association Miquelon Patrimoine
- Mme Suzy BOISSEL, Directrice de la Maison des Loisirs de Miquelon
- M. Marc DERIBLE, Responsable du Musée "ARCHIPELITUDE"
- R.F.O.
- M. Georges POULET, Echo des Caps
- M. Roger GUICHOT, Radio Atlantique
- M. Louis BOISGELOT, Directeur du Centre Hospitalier François DUNAN
- Mme Jacqueline ANDRE, Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse de Prévoyance Sociale
- M. Charles LANDRY, Conseiller et Membre de la Caisse de Prévoyance Sociale
- Mme Joëlle CORMIER, membre de ASPMA
- M. Alain COTTA, Directeur du Service Jeunesse et Sports
- M. Bernard TURPIN, Conseiller Animation Sportive
- M. René DELIZARRAGA,
- M. Hubert CORMIER, Membre de ASPMA
- M. Philippe PICAULT, Membre de la ligue de sports sur glace
- M. Louis QUEDINET, Président de la ligue des sports de football
- M. Claude SIEGFRIEDT, Directeur de la patinoire
- M. Joseph ENGUEHARD, Directeur du Francoforum
- M. Bernard VIGNEAU, Représentant de ASPMA

## **I - CULTURE**

Les représentants de la Communauté acadienne et ceux de Saint-Pierre et Miquelon s'entendent sur les points suivants :

- ◆ ils s'accordent pour reconnaître l'intérêt mutuel des échanges artistiques, toutes formes d'expression confondues (musique, théâtre, arts de la scène en général, arts littéraires, muséologie, arts visuels, etc...) ;
- ◆ ils mettront en place les réseaux nécessaires à la bonne circulation de l'information, la mise en œuvre des projets, la mise en relation des partenaires. Ils ont souligné l'importance de ces réseaux qui constituent l'élément clef de toute concrétisation. Une banque de données sera constituée identifiant les intervenants aptes à optimiser les chances de cette concrétisation.

Il est apparu évident que ces efforts conjugués ne peuvent que bénéficier aux deux parties qui reconnaissent l'importance des organismes officiels à même de soutenir la mise en œuvre de ces objectifs, dont les services culturels du Consulat général de France à Moncton qui ont, en ce domaine, un rôle déterminant reconnu par les deux parties.

Les échanges ont porté notamment sur l'intérêt que chaque partie peut trouver dans les projets suivants :

- ◆ sur le plan des festivals, ou événements du même type, ont été mentionnés :
  - le festival franco-marines
  - les musicales atlantiques
  - Francofête Dieppe - Moncton et le Coup de cœur francophone
  - Grou Tyme en Nouvelle-Ecosse
  - Francofête de Saint-Jean
- ◆ dans le domaine de la muséologie, muséographie, sur le mode des actions déjà mises en place entre le Musée de l'Arche et l'Université Memorial, des programmes seront développés avec le Musée acadien de l'Université de Moncton, avec l'Université Ste-Anne en Nouvelle Ecosse, avec le Village historique acadien et le Musée acadien de l'Île du Prince-Edouard ;
- ◆ un plan d'action sera recherché entre Dieppe et Saint-Pierre et Miquelon pour les festivals des cerfs-volants organisés de part et d'autre ;

- ◆ un travail du même ordre sera mis en œuvre pour le théâtre, pour la promotion de l'écrit, notamment dans le cadre de Fureur de Lire. Des partenariats seront mis en œuvre également à destination des jeunes.

La promotion des projets respectifs bénéficiera de l'appui du réseau des radios communautaires des communautés atlantiques et des moyens de diffusion similaires de Saint-Pierre et Miquelon. Des partenariats se mettront en place rapidement.

Dans ce cadre global, à la dimension de l'environnement atlantique, les partenaires s'attacheront à mettre en commun les financements qui permettront aux deux parties de bénéficier des projets mis en œuvre de part et d'autre.

## **II – DIVERSIFICATION ECONOMIQUE**

### **1. Domaine d'Activités**

Les deux parties conviennent de maintenir une continuité de relation pour amorcer des projets et des actions en privilégiant les secteurs ou domaines d'activités suivants :

#### **a) Secteur de l'information et Communication**

#### **b) Secteur Maritime**

- Pêche : Espèces sous exploitées
- Mer : Aquaculture : pétoncles, moules

Le but sera d'augmenter de la production pour atteindre les quantités suffisantes pour une exportation vers l'Union Européenne.

- Construction navale de plaisance

#### **c) Secteur Agricole**

- Agro-alimentaire : Exploitation petits fruits, Sirop d'Erable
- Animaux : Transit des animaux par la Quarantaine de Miquelon

#### **d) Habitat usiné**

## **2. Suivi de projets**

Pour un suivi complet de ces projets et apporter un soutien utile aux porteurs, les parties se proposent d'affecter des personnes ressources aux plans :

- réglementaire
- opérationnel

### ***1) Domaine réglementaire***

L'Etude des contraintes, et des opportunités réglementaires sera menée dans le cadre des discussions de la Commission Mixte, conjointement par les institutions Fédérale (APECA), Territoriales (Services Etat et SODEPAR), afin d'établir les processus de compétitivité sur lesquels pourront se baser le développement des projets.

Une bonne communication sera établie entre les institutions et les porteurs de projets de chaque partie pour que les institutions puissent réagir rapidement aux obstacles qui pourrait être rencontrés dans le développement d'un projet ou d'une activité.

### ***2) Domaine Opérationnel***

Une recherche d'entrepreneurs porteurs de projets concrets sera menée par les parties. Des réunions thématiques et discussions sectorielles prolongeront les intentions manifestées dans ce rapport afin que ces projets puissent aboutir sur la création d'activités dans les domaines mentionnés ci-dessus.

## **3. Salon multisectoriel**

Dans le prolongement, un salon multisectoriel pourrait être organisé à Saint-Pierre en parallèle de la Commission Mixte d'Automne 2001 pour venir concrétiser les projets et lancer les premières initiatives commerciales entre entrepreneurs.

### **III - SPORT**

Les parties proposent la publication de la liste des disciplines et associations sportives souhaitant mener des contacts avec le mouvement associatif Acadien.

Des contacts interpersonnels sont noués, augurant bien des projets futurs.

### **IV - TOURISME**

Les parties ont évoqué le travail important déjà produit sur ce thème au cours des réunions de la commission mixte de coopération régionale, travaux qui ont réuni des institutionnels plus que des entrepreneurs du secteur.

Les parties conviennent donc de prolonger ces travaux en dégagant quelques axes forts d'une coopération entre acteurs du terrain eux-mêmes, mettant à profit la renommée de l'Acadie qui pourrait être le fil conducteur des efforts de promotion à conduire ensemble.

Le cachet de la ville et du bourg, l'aspect français, la gastronomie, la nature préservée, et quelques produits déjà bien élaborés devront permettre de déboucher sur une promotion de qualité.

Les professionnels de l'archipel proposent de se concerter entre eux avec l'aide des pouvoirs publics, afin d'améliorer les produits existants et en assurer la promotion.

Un calendrier des manifestations de l'archipel, et une liste des sites et des attractions locaux seront élaborés rapidement.

Des représentants de la Délégation Acadienne pourront inviter les professionnels de l'Archipel aux travaux de leurs organismes acadiens de promotion, en vue de présenter un produit global et régional incluant Saint-Pierre et Miquelon.

Les professionnels des deux parties poursuivront des ententes dans leurs nombreux projets pour valoriser l'histoire française à Terre-Neuve et développer des produits nouveaux.



Des réunions devront être organisées, en prévision des travaux de la prochaine commission mixte de coopération régionale fin septembre/début octobre prochain.

## **V - FRANCOFORUM**

Les deux parties conviennent d'étudier la possibilité de la mise en place de quatre (4) projets de courte et de longue durée.

- a) Un partenariat entre l'Université de Moncton, centre universitaire de Shippagan et le FrancoForum . La partie acadienne offrirait par le biais de son nouveau centre international d'apprentissage du français les deux niveaux de base pour les programmes d'apprentissage du français tandis que la partie Saint-Pierraise et Miquelonnaise offrirait les deux niveaux supérieurs.
- b) La partie Saint-Pierraise et Miquelonnaise convient d'accueillir au FrancoForum des visites scolaires comprenant une classe de 20 a 30 jeunes, de 13 a 16 ans avec un enseignant sur une période d'une semaine.
- c) La partie Saint-Pierraise et Miquelonnaise convient d'accueillir sous forme de camp d'été les enseignants acadiens et leur famille. Ces camps d'été offriraient des cours de langue française orale et écrite pour les enseignants pendant que les autres membres de la famille participeraient à des activités parallèles.
- d) Ces camps d'été pourraient également prendre la forme d'activités nautiques ou autres pour les jeunes acadiens de 13 à 16 ans tout en leur offrant de perfectionner leur français.

## **VI – SANTE**

1. Les deux parties conviennent d'envisager une coopération dans la formation des secteurs médical, paramédical et technique, ainsi que la venue de stagiaires dans les spécialités identifiées. Il restera à la partie Saint-Pierraise et Miquelonnaise de vérifier l'équivalence des diplômes.
2. Les deux parties conviennent que la question du transport aérien sur Moncton est la condition de base pour poursuivre une coopération plus importante. A court terme, les

relations de l'Archipel avec ses deux partenaires canadiens soit : Health Care Corporation de St.John's Terre-Neuve et la Corporation Hospitalière Beauséjour du Nouveau-Brunswick sont appelées à se poursuivre et à se compléter.

3. Les deux parties conviennent qu'une délégation de l'Archipel se rende à Moncton afin de préciser davantage le suivi pour chacun des axes de coopération suivants : l'aide médicale technique (contrôle de matériel), la formation, la télémédecine, que ce soit en oncologie, néphrologie, cardiologie, pédiatrie, psychiatrie ou radiologie.
4. Il faut d'autre part rappeler que les EVASAN doivent être réalisés au moindre coût et que ceci demeure une préoccupation pour la partie Saint-Pierraise. L'accueil, la prise rapide de rendez-vous, l'hébergement des accompagnateurs, la restitution de compte-rendus sont les points essentiels de leur préoccupation.

## **VII –EDUCATION / FORMATION**

L'Education Nationale à Saint-Pierre et Miquelon présente les 4 grandes axes qui déterminent ses orientations pour les années à venir :

- ◆ Renforcer la coopération régionale
- ◆ Développer la maîtrise des nouvelles technologies
- ◆ Mieux maîtriser la langue anglaise
- ◆ Développer la réflexion à l'écologie

La collaboration avec les partenaires régionaux est un élément clef pour la mise en œuvre de ces objectifs.

L'Université de Moncton s'engage à accueillir tout étudiant de Saint-Pierre et Miquelon en demandant les mêmes frais d'inscriptions que pour un étudiant du Nouveau-Brunswick. L'Université Sainte-Anne se propose d'étudier le même dispositif.

Une demande est formulée auprès des Collèges Communautaires du Nouveau-Brunswick pour des dispositions du même type.

Les Collèges Communautaires étudieront toutes les possibilités qui permettraient de répondre aux besoins exprimés tant en ce qui concerne la formation initiale que la formation continue, avec tous les partenaires concernés (Education Nationale, CCTM, AFC).

L'Education Nationale se propose d'accueillir gratuitement des jeunes qui souhaiteraient bénéficier d'une formation au sein d'un lycée français.

Les deux parties reconnaissent tout l'intérêt des échanges de professeurs entre les établissements des provinces atlantiques et Saint-Pierre et Miquelon. Des partenariats seront développés, notamment pour la formation des professeurs.

L'accent sera mis sur le développement des échanges scolaires entre les établissements des provinces atlantiques et Saint-Pierre et Miquelon.

Un inventaire sera établi de part et d'autre pour une meilleure connaissance réciproque des structures de formation.

#### **VIII - ACADIE 2004**

La partie Acadienne présente les activités prévues dans les quatre provinces atlantiques pour marquer le 400<sup>ème</sup> anniversaire de l'Acadie en 2004, ainsi que celles prévues pour commémorer le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la déportation des Acadiens.

Le SNA précise son rôle de coordinateur pour faire converger tous les efforts. L'Association Saint-Pierre et Miquelon souligne son désir d'être partie prenante de ces événements.

#### **4 Axes sont déterminés :**

1. Collaboration entre l'Association Saint-Pierre et Miquelon – Acadie et le Congrès Mondial 2004. Saint-Pierre et Miquelon – Acadie pose sa candidature pour participer activement au Congrès Mondial Acadien 2004 ; l'idée de la tenue d'un village Saint-Pierre et Miquelon est avancée comme un projet potentiel. Cette proposition recueille l'accord de la représentante du Congrès Mondial Acadien 2004.
2. Collaboration entre la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador et Saint-Pierre et Miquelon – Acadie. Les deux parties sont d'accord pour la mise en œuvre d'un projet commun marquant la période Française du "French store".
3. Collaboration entre la Commission de l'Odyssée Acadiens et Saint-Pierre et Miquelon – Acadie.  
La partie acadienne présente le projet de communication internationale de l'Odyssée Acadienne. Ce projet a pour but de souligner, de façon tangible et permanente, l'odyssée du peuple acadien sur le sentiment nord-américain ainsi qu'ailleurs dans le monde. La

Commission sur l'Odyssée Acadienne propose la conception et le dévoilement d'une série de monuments commémoratifs dans les lieux de passage des acadiens.

Les Iles SPM ont été identifiées comme lieu de transit et de recolonisation des Acadiens et la Commission souhaite le développement d'un partenariat afin d'assurer la mise en œuvre du projet d'ériger un monument commémoratif aux Iles Saint-Pierre et Miquelon.

L'Association SPM – Acadie accepte d'agir comme relais auprès de la Commission pour la réalisation de ce projet.

4. Collaboration entre la Fédération des Associations de familles acadiennes et l'Association Saint-Pierre et Miquelon – Acadie.  
L'association Saint-Pierre et Miquelon – Acadie souligne son intention d'organiser en Juillet 2002 un rassemblement de familles à Saint-Pierre et Miquelon.  
La FAFA accepte de partager son expertise pour l'organisation de cette activité et de servir de liaison afin d'assurer sa mise en œuvre.

Fait à Saint-Pierre, le 4 Mai 2001  
En deux copies originales

Pour le Président du Conseil Général  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
M. Paul JACCACHURY

Le Président de la Société  
Nationale de l'Acadie  
M. Euclide CHIASSON

Le Maire de Saint-Pierre  
Mme Karine CLAIREAUX

Le Président de l'Association  
SPM – Acadie  
M. Henri LAFITTE

